

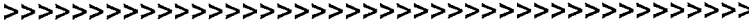


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le vingt-sept mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 16 mai 2024 sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire**.

COMMUNE DE CONFOLENS

Etaient présents :

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
 Nombre de conseillers en exercice : 23
 Présents : 16
 Excusés-Absents : 07
 Délégations : 02

M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, Mme LAMANT Marie-Line, M. LEBRET Hubert, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, Mme FOURNIER Sylvia adjoints
 M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M. CHOPY Laurent, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, Mme FAYET Margot, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s : Mme LAFONT Cindy, Mme SIMON Sandrine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, Mme BOURDIER Elise

Date de Convocation :
jeudi 16 mai 2024

Délégations : M. DEVAINE Justin à M. BOUTY Philippe, M. MILLOTTE Amaury à Mme FAYET Margot

Date d'affichage :
Jeudi 16 mai 2024

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2024/05/27
N°03

3 - Finances - Attribution d'une subvention exceptionnelle à AMAC


La commune de Confolens participe activement au développement des associations par le biais d'aides matérielles et financières. Elle leur accorde diverses subventions afin de les aider à organiser des manifestations.

Eu égard à la situation financière de l'association AMAC, Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000€.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1000€ à l'AMAC.
- **DIT** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget au compte 65748

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 28 mai 2024



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

